

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21497 - 79ÈME ANNÉE

## Décoloniser les esprits pour aller vers le développement du pays

### Des députés communistes au Parlement européen pour soutenir l'égalité entre le créole et le français à La Réunion

A la 13e réunion du Forum des groupes de réflexions Chine-Afrique, le Professeur Gabriel Zomo Lebe a déclaré à TV+ Madagascar : « Nous apprenons le chinois mais il est important que les Chinois apprennent les langues africaines. Nous n'allons pas faire comme par le passé où les Français sont venus nous imposer leur langue en nous faisant oublier notre propre langue. Il y a toute une richesse culturelle derrière cela ».

Faire dans la loi du créole une langue égale au français à La Réunion peut contribuer à cette décolonisation indispensable à tout projet de développement. Par ses directives, l'Union européenne peut peser sur la France pour l'obliger à faire du créole à La Réunion l'égal du français. D'où l'importance de députés communistes au Parlement européen.

Vendredi dernier lors de la conférence de presse annonçant la candidature d'Ary Yée Chong Tchi Kan, membre du PCR, sur la liste d'union conduite par le PCF aux élections européennes, Isabelle Erudel était intervenue sur le thème de la culture. Elle avait indiqué que l'Union européenne soutient les langues régionales. La présence de communistes au Parlement européen peut être un moyen de faire progresser la reconnaissance du bilinguisme à La Réunion, en particulier la place du créole qui n'est loin d'être aussi présent dans l'espace public et les administrations que le français.

Cette différence entre l'Union européenne et la France s'explique par des situations différentes. Des pays européens ont plusieurs langues officielles car l'appartenance à une nation ne signifie pas parler la même langue. C'est par exemple le cas de la Belgique où le néerlandais, le français et l'allemand sont des langues officielles, il n'existe pas de langue appelée le belge.

Il est à noter également que nombre d'Etats européens n'ont jamais eu de colonies, et n'ont donc pas été imposé leur langue dans d'autres pays.

**« Les Français sont venus nous imposer leur langue en nous faisant oublier notre propre langue »**

Pour La Réunion, ce point est important, car le traitement réservé au créole au fil du temps illustre le rapport colonial existant entre La Réunion et la France.

La 13e réunion du Forum des groupes de réflexion Chine-Afrique s'est déroulé le 9 mars dernier dans notre région, à Dar es Salam. Cette question du passé colonial s'inscrit dans les débats. En effet, la Chine est devenue le premier partenaire commercial de l'Afrique et elle partage avec ces pays le fait de n'avoir pas envahi des pays pour les coloniser.

Le Professeur Gabriel Zomo Yebe, de l'Université de Libreville, faisait partie des participants. A la chaîne malgache TV+, il a souligné l'importance de la culture dans les échanges entre les peuples. **« Nous apprenons le chinois mais il est important que les Chinois apprennent les langues africaines. Nous n'allons pas faire comme par le passé où les Français sont venus nous imposer leur langue en nous faisant oublier notre propre langue. Il y a toute une richesse culturelle derrière cela ».**

**L'apprentissage des langues africaines progresse, mais en France ou à La Réunion ?**

Cet apprentissage des langues africaines est un facteur qu'intègre la Chine. Par exemple, la page Facebook de l'Ambassade de Chine à Madagascar est rédigée en malgache.

Les États-Unis ont également mis l'accent sur l'apprentissage des langues propres aux pays. Sur sa

page Facebook, les posts sont écrits en malgache et en français, les deux langues officielles du pays alors que les États-Unis sont principalement anglophones. À leur arrivée à Madagascar, les jeunes volontaires du Peace Corp prononcent d'ailleurs leur serment d'intégration en malgache.

À contrario, l'Ambassade de France à Madagascar ne diffuse que des informations en français sur sa page Facebook, or c'est la langue officielle la moins parlée chez nos voisins.

À La Réunion, l'apprentissage des langues africaines n'est pas une priorité alors que La Réunion se situe en Afrique, et est voisine de pays où des langues africaines sont majoritairement parlées par la population.

### Vouloir éradiquer le créole fut une politique coloniale

La déclaration du Professeur Gabriel Zomo Yebe rappelle que la colonisation est liée à la volonté de la puissance coloniale d'imposer sa langue au détriment de celles parlées par les indigènes.

Force est de constater qu'à La Réunion, la date officielle de la décolonisation est le 19 mars 1946.

Au cours des décennies suivantes, Paris a voulu éradiquer le créole en imposant l'usage du français partout. Ceci illustre donc le maintien durant cette période d'une situation coloniale à La Réunion.

Grâce à la lutte menée par le PCR et les militants culturels, le créole réussit à avoir le droit d'exister

dans l'espace public. À l'initiative de Lofis la lang, des chartes bilingues ont été signées par des collectivités. Cela signifie que dans ces lieux, le créole est reconnu au même titre que le français.

Récemment, l'État a dit vouloir développer le bilinguisme dans ses administrations. Mieux vaut tard que jamais, car les dégâts de cette politique coloniale ont été considérables. Par exemple, de jeunes mères créolophones ne parlent que français à leurs enfants car elles pensent que leur langue maternelle est un obstacle à la réussite. Si dans les faits, le statut colonial n'existe plus, la décolonisation des esprits à La Réunion est encore loin.

### Décoloniser les esprits

Faire dans la loi du créole une langue égale au français à La Réunion peut contribuer à cette décolonisation indispensable à tout projet de développement. Par ses directives, l'Union européenne peut peser sur la France pour l'obliger à faire du créole à La Réunion l'égal du français.

Mais pour cela, il faut au Parlement européen des députés qui soutiennent la décolonisation de La Réunion. Sur ce point, la meilleure garantie est la présence de députés communistes. C'est en effet le soutien des communistes français qui permit aux Réunionnais d'obtenir l'abolition du statut colonial à La Réunion le 19 mars 1946.

*M.M.*

## Selon les données de l'IEDOM

# Le nombre de défaillances d'entreprises au plus haut en 2023

**Un communiqué de l'IEDOM annonce une hausse très inquiétante des défaillances des entreprises à La Réunion : +58,3 %. C'est à La Réunion que l'augmentation est la plus importante, devant la Martinique alors qu'en France, le niveau des défaillances est moindre. Pour La Réunion, cette situation est d'autant plus inquiétante que la création d'entreprises individuelles est un des moyens utilisés pour faire baisser les statistiques du chômage.**

« L'IEDOM et l'IEOM publient les statistiques actualisées au 4e trimestre 2023 des défaillances d'entreprises relatives à l'ensemble des territoires ultramarins. Dans les territoires d'Outremer, le nombre de défaillances d'entreprise augmente de

+34,2 % en 2023 par rapport à 2022 (+35,6 % pour la France entière). En cumul sur l'année 2023, ce sont 2 338 entreprises ultramarines placées en redressement ou une liquidation judiciaire, ce qui constitue un point haut, au-delà du niveau pré-crise Covid. Parallèlement, en France entière, les défaillances se situent toujours en dessous du niveau moyen observé entre 2010 et 2019.

À l'exception de la Polynésie française (-16,1 %), les défaillances progressent dans toutes les géographies par rapport à l'année 2022. Comme au 3e trimestre 2023, la hausse est portée par les évolutions marquées constatées à La Réunion (+58,3 %) et en Martinique (+51,9 %). Ces deux territoires expliquent à eux seuls environ 80 % de la hausse globale en Outre-mer.

»

# Poursuivre ses études en Inde : proposition qui séduit de plus en plus à Madagascar

**Un enseignement de qualité, un coût de la vie comparable à celui de Madagascar, une bourse pouvant couvrir entre 20 % et 60 % des frais et des cours d'anglais gratuits, des diplômes reconnus internationalement : étudier en Inde est une possibilité qui séduit de plus en plus à Madagascar. Cet exemple rappelle un monde qui change. Face à cette réalité, des résistances à La Réunion et à Paris bloquent les Réunionnais.**

L'Inde est la future seconde puissance économique mondiale. Elle est aussi un pays à la pointe du progrès en termes de recherche et d'innovation. Sa qualité d'enseignement est reconnue. L'Inde souhaite renforcer davantage ses différents points ou favorisant l'accueil d'étudiant étranger. Madagascar est concerné.

Selon les estimations, pour un étudiant malgache, le coût d'une année d'étude en Europe ou Amérique du Nord revient en moyenne à 20 000 dollars. En Inde, le coût de la vie est comparable à celui de Madagascar. Par conséquent, ce coût annuel baisse à 2 000 dollars, c'est 10 fois moins.

Le gouvernement de l'Inde propose des bourses qui peuvent couvrir entre 20 et 60 % de ces frais.

Les diplômes délivrés par les Universités de l'Inde sont reconnus au niveau international, donc au même titre que les diplômes européens.

La principale difficulté pour étudier en Inde peut résider dans l'enseignement en anglais, qui n'est pas une des langues officielles de Madagascar. Pour faciliter l'intégration des étudiants, des cours d'anglais seront proposés gratuitement.

Un des atouts de l'Inde réside sans doute dans la politique d'immigration. Les conditions pour obtenir un visa sont sans doute bien moins contraignantes, coûteuses et hasardeuses que pour l'Europe, notamment la France. La France a également montré au monde que les étrangers n'y sont pas les bienvenus, c'est ce que rappelle le vote d'une loi visant à restreindre l'immigration.

Ce monde qui change a des aspects positifs. En effet, au lendemain des indépendances, de nombreux Africains sont partis étudier en Europe ou en Amérique du Nord. Durant des années, ils étaient dans une société de consommation à l'occidentale, avec l'ultralibéralisme comme idéologie dominante. Parmi cette génération, certains ont pu être tenté de reproduire dans leur pays des modes de fonctionnement ne prenant pas en compte la tradition et inadapté à la situation.

L'Inde est un pays qui s'est libéré de la colonisation, tout comme la majorité des pays du monde dont Madagascar. Le fonctionnement de la société indienne est sans doute plus proche de celui de la société malgache que le modèle occidental. Ainsi en matière de transports, les Malgaches ne seront pas dépaysés. Dans les grandes villes, ils pourront circuler en Bajaj, ce tricycle à moteur très adapté à la circulation dans des villes densément peuplées. C'est en effet en Inde que sont fabriqués ces véhicules.

La Réunion : aide au voyage de Paris pour étudier en France, pas en Inde

L'Inde a donc des atouts pour devenir une destination d'étude au moins aussi attractif que l'Occident. Ceci pourrait intéresser les Réunionnais.

Actuellement, Paris finance le billet d'avion pour les Réunionnais qui veulent poursuivre leurs études en France. C'est LADOM qui gère ce dispositif. Mais rien n'est prévu pour ceux qui veulent continuer leurs études dans les prestigieuses universités indiennes, chinoises ou australiennes.

Cela rappelle que pour Paris, la continuité territoriale n'existe que vers une seule des nombreuses civilisations qui ont constitué le peuple réunionnais : l'Europe. A quand la reconnaissance de toutes nos origines, un atout de La Réunion pour ce monde qui change ?

**M.M.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

SITE web : [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP : 0916Y92433

# Oté

## La vyolanss i apèl la vyolanss, é lo gouvèrnman résponsab lé pa la èk sa !

Mézami talèrla mwin la pass koté in parking é mwin la vi plizyèr loto brilé. Pou kossa zot té brilé ? biensir pèrsone i koné pa. Possib sé in késtyonn vanzanss ; possib sa sé in n'afèr l'ariv par akssidan. Possib lé sinploman volontèr é néna d'moune la rode défoulé. Mi koné pa ! Mi panss la poliss i koné pa non pli !

Mwin la romarke tazantan dé zafèr konmsa i ariv é la pa bézoin rode in rézon rasyonèl pars mi kroi lé pa possib trouvé. Amwinss ké lo sèl lidé rasyonèl ni pé trouvé sé ké demoune néna si tèlman problèm dann lo péi ké zot i kass zot i briz pou fé konète an-o lyé ké zot lé pa kontan lo fasson lé shoz i éspass.

Mé néna in lidé, mwin la lir d'issi d'laba sé ké l'éta la mète désorde in pé partou dann noute réjyon é astèr li gingn pa fé arien pou fé rotonb la préssion si li vèfé rotonbé... sak mwin lé pa sir. La pression lé for dann Mayotte si tèlman ké frèr ante frèr l'aprè fé la guèr. Toute sak i sorte déor mèm si sé famiye koméla lé mal vi é lo pti péi lé konm in marmite kokote fèrmé apré shofé ziska... L'ésplozyon o boudikonte.

Néna in n'ote afèr demoune i di sé ké la prizon dann Mayotte lé tro pti par rapor lo nonb demoune kondané é l'éta i anvoye demoune La Rényon pou fèr zot tan é apréssa banna i rèss issi é la vyolanss lé né laba i fé kontajyon issi avèk la vyolanss i koné koméla. Mé antanssion, sak i di sa, i di sa san prèv. Biensir konm i di, nou la pa bézoin sa pou ésplozé nou ossi avèk toute l'inégalité toute lo degré d'mizèr, toute lo degré d'malkontantman demoune lé d'dan, mé si ni azoute in pé pliss va pète inpé pliss. Sé pa sak ni souète mé sé sak lé kapab arivé.

A zizé si i fé pa arien pou prévnirpars néna in vyé provèrb i di i vo myé prévnir ké guérir, mé sa sé in kozman la pankor rante dan la tête l'élizé konm dann sète gouvèrnman...

A bon antandèr, salu !

*Justin*